

Bienvenue à Hardinvast !

<http://www.mairiehardinvast.fr>

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2011-2012

- Enfance et scolarité - Ecole -

Secrétariat

Publication le mardi 24 mai 2011

Fichier PDF créé le mardi 20 septembre 2011

La première inscription de votre enfant à l'école maternelle peut d'ores et déjà se faire au secrétariat de la Mairie. Il faut se présenter avec :

- [-] le livret de famille,
- [-] le livret de vaccinations de l'enfant,
- [-] un justificatif de domicile récent.

La mairie vous délivrera alors une fiche d'inscription à remettre à la directrice de l'école, pour validation.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédent la rentrée scolaire.